

# POURQUOI CHOISIR UNE ÉCOLE CONDUITE QUALITÉ ?

Une école labellisée s'engage sur la qualité de l'enseignement et la transparence de l'information. Découvrez les critères qui permettent d'apprendre en toute confiance.

## DES OFFRES ET DES TARIFS TRANSPARENTS

» Une école labellisée possède obligatoirement une page Internet sur lequel vous disposez d'une information claire et complète avant même de visiter l'établissement : horaires, enjeux de la formation, modes de financement, etc. Sur place, vous avez accès à toutes les informations sur le fonctionnement de l'école : contenus des programmes théoriques et pratiques détaillés, règlement intérieur, documents pédagogiques, parcours de formation, grille tarifaire, taux de réussite, etc.

## UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE QUALIFIÉE ET DES FORMATIONS DE QUALITÉ

» Qualifiés et titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, les enseignants sont engagés dans une démarche de formation continue afin de vous dispenser un enseignement de qualité tout au long de votre apprentissage.

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

» Dans une école labellisée, tout au long de votre parcours, vous êtes accompagné individuellement par un référent qui organise votre suivi pédagogique.

## UNE ÉCOLE ÉVALUÉE PAR SES ÉLÈVES

» Pour assurer une constante amélioration de ses services, l'école labellisée recueille les avis et appréciations des élèves sur les dispositifs d'accueil, la disponibilité de l'équipe pédagogique et le contenu des formations. Ces avis sont consultables sur le site Internet de l'école ou au sein de l'établissement.

## UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

» L'école labellisée dispose d'une garantie financière vous permettant d'être remboursé des sommes engagées non consommées en cas de défaillance de l'établissement.



# APPRENDRE EN TOUTE CONFIANCE

UNE ÉCOLE DE CONDUITE LABELLISÉE,  
C'EST LA CERTITUDE DE BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION  
DE QUALITÉ ET DES MEILLEURS SERVICES



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**VIVRE, ENSEMBLE.**

\* Pour les titulaires du permis boîte automatique.

## »» UN LABEL DÉLIVRÉ PAR L'ÉTAT

Le respect des critères d'obtention du label est vérifié régulièrement.

## »» DES OFFRES ET DES TARIFS TRANSPARENTS

Horaires et modes de financement sont disponibles sur le site de l'école. Celle-ci s'engage à communiquer les programmes et les tarifs détaillés et, sur demande, les taux de réussite et les avis des élèves.

## »» UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE QUALIFIÉE

Les enseignants sont engagés dans une démarche de formation continue, et vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé jusqu'à l'obtention du permis de conduire.

## »» UNE GARANTIE FINANCIÈRE

Les écoles de conduite labellisées prennent une assurance qui garantit le remboursement des sommes payées en cas de défaillance.

## »» DES PRESTATIONS EXCLUSIVES

Les écoles labellisées sont les seules à pouvoir proposer le permis à 1 euro par jour, la formation complémentaire postpermis, la formation boîte manuelle en 7 heures ainsi que la formation à la conduite d'un véhicule attelé en 7 heures, pour les permis B.



EN SAVOIR PLUS ?  
[securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)



[twitter.com/routeplussure](https://twitter.com/routeplussure)